

AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(ARTICLES L.123-9 À L.123-18, R.123-3 À R.123-27 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

OBJET : Demande d'autorisation environnementale relative à un projet de parc éolien comportant 5 aérogénérateurs

PÉTITIONNAIRE : SARL EOLE BEAUNE LA ROLANDE (siège social: 74, rue Lieutenant de Montcabrier, 34500 BÉZIERS)

EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS : BEAUNE-LA-ROLANDE

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 37 jours consécutifs, du 21 juin au 27 juillet 2022 à 17h00.

Le dossier, comportant notamment une étude d'impact et son résumé non technique, assorti de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, sera consultable :

- à la mairie de BEAUNE-LA-ROLANDE, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-risques/Risques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-I.C.P.E.-et-autorisation-unique/Dossiers-d-ICPE-et-dossiers-d-autorisation-unique-en-cours/Autorisations-ICPE-et-autorisations-uniques>

Le public dispose d'un accès gratuit à un poste informatique pour consulter le dossier en ligne à l'espace France Service du Beaunois (Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais - 3 bis, rue des Déportés à BEAUNE-LA-ROLANDE) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra solliciter des informations sur le dossier auprès de la société TotalEnergies Renewables France - 163 rue des Sables de Sary - 45770 SARAN.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans, M. Thibault MARIE, cadre territorial, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites à la mairie de BEAUNE-LA-ROLANDE :

- - le mardi 21 juin 2022 de 9h00 à 12h00
- - le samedi 9 juillet 2022 de 9h00 à 12h00
- - le lundi 18 juillet 2022 de 9h00 à 12h00
- - le mercredi 27 juillet 2022 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, **le public pourra formuler ses observations et propositions** :

- sur le registre déposé à cet effet à la mairie de BEAUNE-LA-ROLANDE,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de BEAUNE-LA-ROLANDE, afin qu'elles soient annexées au registre d'enquête déposé dans cette mairie,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddpp-sei-eolebeaunelarolande@loiret.gouv.fr ; Les observations transmises par courriel seront publiées sur le site internet des services de l'État dans le Loiret dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie de BEAUNE-LA-ROLANDE, à la Direction départementale de la protection des populations du Loiret (service Sécurité de l'environnement industriel) et sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret.

À l'issue de la procédure, la Préfète du Loiret statuera par arrêté de refus ou d'autorisation environnementale assorti de prescriptions.